

Communiqué de presse
A Clermont-Ferrand, vendredi 29 septembre 2023

Cybercriminalité

La Métropole clermontoise lance des matinales dédiées

Suite à la conférence organisée en juin dernier à destination des collectivités territoriales, des entreprises, des établissements publics et du monde universitaire, Clermont Auvergne Métropole lance des temps spécifiques pour les différents publics potentiellement concernés par ces problématiques.

La cybercriminalité peut toucher les particuliers comme tous les types d'organisations : entreprises, mairies, hôpitaux et grandes institutions... C'est un phénomène en pleine explosion qui demande une vigilance particulière. Comme annoncé par le Président de la Métropole clermontoise, un des enjeux majeurs du CMSPD* est d'accompagner les différents publics dans la lutte contre la cybercriminalité en informant, en prévenant des risques et en proposant des solutions adaptées.

Une première conférence sur la cybercriminalité pour sensibiliser un large public

La Métropole a organisé en juin 2023, en partenariat avec la préfecture du Puy-de-Dôme, une conférence pour informer et sensibiliser les entreprises, les établissements publics, les collectivités territoriales et le monde universitaire aux enjeux de la cybercriminalité. Des intervenants de la police nationale, de la gendarmerie mais également de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ont abordé différents aspects : l'état des lieux des menaces, l'importance de la prévention, les bons gestes suite à une attaque, ...

Des réunions thématiques : premier rendez-vous le 11 octobre pour les entreprises

Suite au succès de cette première conférence, des réunions thématiques seront organisées pour chaque public cible afin d'aborder les problématiques propres à chacun. La première est à destination des entreprises et aura lieu le 11 octobre 2023 de 8h30 à 11h dans les locaux de la CCI à Clermont-Ferrand. Elle sera consacrée à la prévention et à la gestion d'une cyberattaque.

Date : 11 octobre 2023 à 8h30

Lieu : CCI du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole
148 boulevard Lavoisier 63000 CLERMONT-FERRAND

Inscription : [Inscription matinale entreprises](#)

+
**clermont
auvergne
métropole**


**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Olivier Bianchi, Président de Clermont Auvergne Métropole et Maire de Clermont-Ferrand:

« La cybersécurité constitue l'un des enjeux du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD). Les cyberattaques sont en effet de plus en plus nombreuses, et visent aussi bien des hôpitaux, des mairies, que des entreprises. Avec, au final, des coûts faramineux. Il faut prendre conscience de ce phénomène, et sensibiliser le maximum d'acteurs. »

Joël Mathurin, Préfet du Puy-de-Dôme : « Mes services s'associent pleinement à la démarche entreprise par le CMSPD dans cette lutte commune contre la cybercriminalité. Le Gouvernement accorde un rôle prioritaire aux actions de sensibilisation à destination notamment des entreprises qui sont de plus en plus la cible d'attaques.

Les moyens utilisés par cette nouvelle forme de délinquance dématérialisée sont multiples et changeants. Aussi, l'État adapte ses dispositifs afin de protéger les usagers du numérique et de renforcer la résilience de tous face à ce risque.

Xavier Bousset, Président de la commission « Prévention des cambriolages et de la cybercriminalité » au sein du CMSPD : *« Au sein du CMSPD, la commission dédiée à la cybersécurité a pour objectif d'informer et de sensibiliser sur cette problématique. Il s'agit non seulement d'expliquer la cybercriminalité, mais aussi de donner les clés pour anticiper les différents types d'attaques. Cette réunion du 11 octobre, organisée pour les entreprises, a justement pour vocation d'informer sur les mesures de prévention à prendre afin de limiter la portée des attaques, sur la manière de réagir, avec notamment l'application de process préalablement définis, ainsi que sur les suites judiciaires à donner. »*

Dominique Puechmaille, Madame le Procureur de la République de Clermont-Ferrand:

« L'une des missions du procureur de la République est de participer, en lien étroit avec les acteurs locaux, à la prévention de la délinquance. À ce titre, le parquet de Clermont-Ferrand apporte son plein soutien à l'initiative du CMSPD, de la préfecture du Puy-de-Dôme et de la CCI visant à sensibiliser les entreprises du territoire aux questions relatives à la cybercriminalité. »

***Le Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

Le CMSPD est une instance métropolitaine dédiée à la sécurité et à la prévention de la délinquance. Elle est présidée par le Président de la Métropole, en présence du Préfet, de Madame le Procureur et du Président du Conseil Départemental. Ce conseil est composé de différents membres désignés par le Président en lien avec le Préfet dans le cadre d'un partenariat renforcé. Les 21 communes sont concernées et peuvent adhérer au CMSPD tout en conservant leur instance locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Grâce à cette instance, et dans le cadre de sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, la Métropole souhaite développer une politique forte en matière de cybersécurité afin de prévenir et de lutter contre les différentes menaces.

CONTACT PRESSE
Amélie ROLLAND

arolland@ville-clermont-ferrand.fr

07 70 18 35 33